

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **ReferenceList**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **5 (1902)**

Heft 227

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Parfaitement !... est-ce que nous ne sommes pas plus tranquilles sans cela ?... Et puis, les polémiques à soutenir !... la campagne à mener !... les injures à recevoir ! les haines à affronter... Rien que de penser à tout cela, j'avais la chair de poule. J'ai déclaré nettement à Mme Dordive que je m'y opposais absolument, et, pour avoir la paix, il a renoncé à se présenter... Ce que je m'en félicite !...

A ce moment, les messieurs firent irruption dans le salon... La conversation s'arrêta net, et un sentiment de poignante tristesse s'empara de tous les cœurs quand, d'une voix brève et furieuse, ils eurent fait connaître le résultat...

A quelques voix de majorité, les socialistes avaient passé !

Et c'étaient, dans la pièce somptueuse, des paroles ardentes qui se croisaient avec un cliquetis d'épées... des bras qui se levaient au ciel comme pour attester qu'on n'avait rien épargné pour faire triompher la bonne cause... des prévisions sombres qui faisaient plisser les fronts et se lisaient au fond des yeux enflévrés, sous les sourcils froncés.

— Oh ! les misérables !... s'écriait-on unanimement, tromper ainsi le peuple !... le bercer d'irréalisables chimères pour capter ses suffrages !... se faire de sa crédulité et de son bon cœur un piédestal facile pour monter plus haut !... Passer les semaines à fomentier les troubles et les grèves !... Quel mal ne feront-ils pas, à présent qu'ils sont au pouvoir ?... Que vont devenir la prospérité, et l'honneur et le sort de la ville pendant les quatre ans que vont durer leurs pouvoirs ?...

Autant de questions qui semblaient énormes, gonflées de dangers effrayants, si pleines d'inconnus menaçants, le même mot, comme un sinistre refrain, revenait à la fin de toutes les phrases : Oh ! les misérables !... les misérables !...

— Petite... dit tout bas Mme Stromate en reconduisant dans le corridor Mme Dordive, qui se retirait avec son mari, les socialistes sont des gens bien pervers, n'est-ce pas ?

— Oh ! oui ! s'écria la jeune femme.

— Eh bien ! je sais quelqu'un plus coupable qu'eux encore !

— Qui donc ?

— Vous !...

JEAN DES TOURELLES.

Mœurs agricoles

Pour être heureux dans la profession de cultivateur, il faut avoir l'esprit spécial de ce noble état, et d'abord aimer la simplicité. Aux champs, où l'on a moins qu'à la ville occasion de voir et de recevoir, le luxe citadin serait sans objet. La beauté des récoltes et du bétail, l'ordre dans les bâtiments, dans la cour de ferme, à la maison, au milieu des champs, voilà le luxe de l'agriculture. Celui-là donne du profit, tandis que l'autre exige de la dépense.

Puisque la vie rurale offre peu de distractions extérieures, le cultivateur doit trouver sa joie dans le travail : ce qui ne peut guère avoir lieu, si le travail ne répond lui-même à la double nature de l'homme ; si tantôt il ne délasse l'esprit en fatiguant le corps ; si d'autres fois il ne repose le corps en exerçant l'esprit ; si l'on ne se compose en un mot, d'occupations manuelles et d'études intellectuelles.

Par sa participation aux ouvrages manuels du faire-valoir, le cultivateur inspire à chacun

l'activité, et il entretient dans sa propre personne cette force de constitution qui lui permet d'exercer une surveillance exacte à toute heure et par tous les temps. Au moyen du travail intellectuel, il ennoblit sa profession, et il prend dans le monde un rang distingué. Pour ce second genre d'occupation, n'a-t-il pas toujours devant lui le livre de la Nature tracé par la main de Dieu ? Lire dans ce livre sublime avec reconnaissance, amour et respect, y chercher ce qui peut éclairer son art et le rendre plus productif ; s'aider à cet effet du secours des sciences acquises ; révéler à ses semblables les découvertes utiles qu'il peut faire : quel beau travail ou plutôt quelle admirable récréation !

Le cultivateur doit être non seulement laborieux, mais encore patient et persévérant, le résultat de ses efforts ne se fait-il pas souvent attendre pendant plusieurs années ?

S'il a connaissance d'un procédé nouveau, il l'essayera d'abord en petit, afin de l'adopter ensuite, s'il y a lieu, avec pleine et parfaite connaissance de cause.

A cette sage prudence, qu'il joigne l'impatience d'agir lorsque le moment favorable est arrivé. En agriculture « faire tard, c'est faire mal » : à un peu de chose ajoute un peu, disait Hésiode, fais cela souvent, et ce peu deviendra beaucoup.

Cette économie essentielle ne doit pas empêcher d'appliquer à chaque branche de l'exploitation tout ce qu'elle réclame : « Ce que tu fais, fais-le bien ! »

Elle admet aussi certaines habitudes d'une vie très confortable. Ainsi, on doit voir sur la table du cultivateur des mets copieux et substantiels, et, lorsqu'il revient fatigué, une flamme bienfaisante pétiller dans son foyer. A certains jours de fête qu'il doit célébrer joyeusement, j'aime à trouver sous son toit la généreuse hospitalité des temps antiques. Ses vêtements et sa chaussure seront tels, qu'ils ne craignent ni de les salir ni de les mouiller.

À la ville on se lève tard. À la ferme, il faut se réveiller au champ du coq. Dans les longs jours d'été, qu'un peu de sommeil à midi répare les forces de chacun, et que, sauf quelques cas, exceptionnels, le repos hebdomadaire soit fidèlement observé, comme nécessaire à tous : Le travail du dimanche n'a jamais enrichi personne.

En résumé les mœurs agricoles ont leur cachet spécial ; mais elles ne comportent nullement, comme quelques personnes le supposent, la grossièreté, la malpropreté, l'ignorance.

On peut vivre simplement et avoir une grande noblesse de sentiments, de manières et de langage. On peut avoir les bras vigoureux et une intelligence non moins active.

On peut ne pas craindre de marcher sur la terre humide et aimer à tenir nette de fange la cour de ferme. On peut s'enrichir par une sage économie et exercer largement la charité. On peut travailler avec ardeur et trouver le temps de se reposer le dimanche.

Tel doit être le cultivateur : simple et distingué, fort de corps et studieux d'esprit, économe et généreux, ardent au travail et fidèle à ses devoirs.

Par la réunion de telles qualités, il attirera sur lui-même l'estime et l'amour de ses semblables.

P. I. ZAN.

Bibliographie

Les Annales franc-comtoises. — Sommaire de la livraison de mars-avril 1902 : I. L'œuvre poétique d'Edouard Grenier, par M. H. Mairoit.

II. Les almanachs historiques de Besançon et de la Franche-Comté, 1743 à 1793, par M. J.-M. Suchet. III. Autour du centenaire de Victor Hugo, par M. E.-C. Gaudot. IV. Mélanges et comptes rendus.

Les Annales franc-comtoises paraissent tous les deux mois, par livraisons de 80 pages in-8° raisin. On s'abonne à Besançon, chez M. Paul Jaquin, imprimeur, rue Poitune, 29, et chez les principaux libraires : Un an : 6 fr. pour la France ; Union postale : 7 fr.

LETTRE PATOISE

Dà lai Côte de mai.

Ay bin, çà inco in malin, c'thanne di Vâ, qu'é écrit dans le *Pays di duemoëne* lai deriere lattrre patoise ; ai l'â inco en lai boëne foi, s'ai crai tot ce qu'an y raiconte. Son ichetoire de Courroux, vou, d'âipré lu, en troverait enne fanne que n'ape maitresse ai l'ôta, à couju de felay biain. Ai fârait être bâne po ne point compare le truc di propriétaire de lai tchâdiere. De temps que mon petêt mairtchin de bric-à-brac s'aimannay ai Courroux, po allay pare son potat, ai dié en sai fanne *pai téléphone*, de ne paint motray ses écouennes à petêt djue, main de y livray lai tchâdiere comme si elle l'âivy fay bin velantie. Ai l'âidjouté, po déciday son capitaine, qu'âivô l'âirdgent de lai gaidjure, ai velay poiat raitchetay enne neuve tchâdiere, ai peu enne belle écouve de tringeld. — Vos comprendes mitenaint poquoi cte fanne que potche les tiulattes comme les âtres, n'ai pe saitay tchu enne écouve po meujurie les épates di djue. Te ne l'ai pe dinche compris, toi, hanne di Vâ, bote tes lunettes.

Moi, i veu vôs en dire enne de Coffaivre, s'ai fâ faire le tot di Vâ. In bon paysain di velaidg se trovay in duemoëne à soy à cabaret di Tchevâ biain. Ai l'âivy djé djoliment caressie lai dive bouteille, ay peu se trovay in po dain les brindziques, comme an dit. Ses camarades iy diennent : « Aitend paie, tiain t'âdré ay l'ôta, tai fanne te veut revôdre. Quoi, mai fanne ? répondjé-té, mai fanne ? çà enne aindge. Tiain i adray ay lôtâ, i veut lai faire ay tchaintay. Té in mentou ; nos vlan gaidgie âivô toi qu'elle ne veupe tchaintay. Jy vait-ê po dous litres ? Ayie ! Ay bin, veni donc écoutay.

L'hanne rentré en effet, ay peu, en rentraint, ay se boté à tchaintay :

Je suis le maître, je suis le maître, je suis le maître à la maison. Sai fanne répondgé tchu le mainme ten en tchaintaint : Tus es une bête, tu es une bête, tu es une bête à la maison. Lai gaidjure feut diaigne Les côs de soueta airivainent po le dessert.

Stu que n'âpe de bôs.

Etat civil

PORRENTRU Y

Mois d'avril 1902.

Naissances.

Du 2. Triponez Joseph Alire, fils d'Arnold, horloger, du Noirmont et de Marie née Jeanne-rat. — Du 2. Chételat Alfred Pierre, fils de Louis, monteur de boîtes de Montsevelier et de Emma née Voisard. — Du 2. Barré Elisa Marguerite, fille de Georges, horloger remonteur de Faverois et de Elise née Bilgery. — Du 2. Guélat Marie Célestine Joséphine, fille de Maurice Louis, mécanicien de Bure et de Marie Honorine Berthe née Grimaitre. — Du 4. Bouteiller Geor-